

<https://enseignants.se-unsa.org/La-lettre-du-SE-Unsa-du-6-decembre-2023>



La lettre du SE-Unsa du 6 décembre 2023

- Nos publications - La Lettre du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : vendredi 8 décembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Choc des savoirs : un leurre empreint de nostalgie

Les annonces *Choc des savoirs* du ministre Gabriel Attal sont un patchwork de mesures nostalgiques et ségrégatives qui ont toutes le même point commun : la recherche scientifique a montré leur inefficacité !

Groupes de niveau, redoublement, manuels labellisés et obligatoires pour porter la bonne parole pédagogique et didactique, mais aussi aménagement des horaires, toutes ces mesures se heurtent au même écueil : où se trouvent les solutions pour faire réussir les élèves en difficulté et ceux en situation de handicap ?

[Lire la suite](#)



Formation continue : signez la pétition du SE-Unsa

Le ministre a annoncé que les formations continues devraient désormais être organisées en dehors du temps devant élèves. Pour le SE-Unsa, c'est NON. Refusons les formations obligatoires pendant les congés scolaires et préservons le droit à la formation sur le temps de service !

Signez la pétition du SE-Unsa pour que chaque personnel ait droit à une formation continue mais pas à n'importe quel prix et surtout pas au prix de conditions de travail encore plus détériorées.

[Signer la pétition](#)



Réforme du lycée pro : la grève en ultime recours

Depuis le début des discussions sur le projet de réforme du lycée professionnel, le SE-Unsa a été force de proposition pour faire disparaître les effets néfastes de cette réforme et a « arraché » plusieurs avancées.

Cependant, des points importants n'ont pas trouvé de solutions acceptables pour la profession et des garanties manquent à ce jour sur des sujets majeurs. Le SE-Unsa appelle donc les enseignants de lycée professionnel à se mobiliser le 12 décembre pour faire infléchir le ministère sur les points qui restent bloquants.

[En savoir plus](#)



Ma santé et moi : mieux vivre mon métier avec le SE-Unsa

Préserver sa santé pour mieux vivre son métier, c'est avant tout savoir prendre soin de soi en adoptant de bons réflexes et en étant bien informé-e.

Pour devenir acteur-riche de votre santé, demandez l'accompagnement *Ma santé et moi* du SE-Unsa et vous bénéficierez d'informations et communications régulières pour savoir prendre soin de vous, sur les difficultés de santé au cours d'une carrière et sur les dispositifs de santé *Éducation nationale* de votre territoire.

Alors, dès aujourd'hui, demandez l'accompagnement *Ma santé et moi* du SE-Unsa en complétant notre formulaire !

[Demander l'accompagnement](#)



Prévoyance santé : un accord a été signé

Un accord sur la prévoyance pour tous les agents de la Fonction publique de l'État a été signé le 20 octobre par l'Unsa Fonction publique et d'autres organisations syndicales. Cet accord améliorera la prévoyance des contractuels et des fonctionnaires.

Le SE-Unsa invite tous les agents à compléter leur couverture prévoyance statutaire par une couverture prévoyance complémentaire, en privilégiant le modèle mutualiste.

[En savoir plus](#)



N'attendez plus, rejoignez le SE-Unsa !

Donner plus de force à votre voix en portant collectivement des revendications pour l'École publique et nos métiers tout en bénéficiant d'informations, de conseils et d'accompagnement dans les moments clés de votre parcours professionnel : c'est que le SE-Unsa vous permettra.

N'attendez plus pour nous rejoindre, car avec des facilités de paiement, le crédit d'impôt et les avantages d'un comité d'entreprise, il est vraiment facile et peu cher d'adhérer.

[Adhérer maintenant](#)



Partez en exploration avec vos élèves !

Parc unique sur le thème des volcans, des phénomènes naturels et plus récemment de la Terre dans l'Espace avec l'avènement du plus grand planétarium de France, Vulcania vous offre un cadre idéal pour une sortie scolaire éducative et ludique en lien avec les programmes de l'Éducation nationale.

[Découvrir Vulcania](#)